



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Inspection pédagogique  
régionale

Dossier suivi par  
Gilles BULABOIS  
Jean-Marc TOCHON  
Coordonnateurs  
académiques EDD

Téléphone  
03 81 65 49 33  
Fax  
03 81 65 49 26

Mél.  
[gilles.bulabois@ac-besancon.fr](mailto:gilles.bulabois@ac-besancon.fr)  
[jean-marc.tochon@ac-besancon.fr](mailto:jean-marc.tochon@ac-besancon.fr)

10, rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

Les correspondants académiques EDD

à Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles  
s/c Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
circonscription  
s/c Messieurs les Inspecteurs d'Académie,  
Directeurs Académiques des Services de l'Education  
Nationale du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et  
du Territoire de Belfort.

Besançon, le 9 octobre 2015

**OBJET : Labellisation « Ecole en Démarche de Développement Durable (E3D) », campagne 2015-2016.**

La circulaire N°2015-018 du 04-02-20151 (publiée au BO n°6 du 5 février 2015) engage la quatrième phase de généralisation de l'Education au Développement Durable pour la période 2015-2018. Dans un premier temps, elle souligne l'importance de l'année 2015 pour l'Education au Développement Durable : Exposition universelle de Milan, accueil par la France de la Conférence de l'ONU sur les changements climatiques dites « COP 21 », définition des nouveaux objectifs de l'ONU ; écoles et établissements sont notamment encouragés à organiser des débats sur la question des changements climatiques durant la COP 21.

La circulaire fixe l'objectif d'une intégration de l'Education au Développement Durable dans l'ensemble des programmes des écoles et établissements d'ici 2020. L'atteinte de cet objectif passe entre autres par une incitation des écoles et des établissements à s'engager dans les démarches « E3D » (Etablissements en Démarche de Développement Durable) afin d'obtenir le label « E3D ».

La nouvelle charte académique de labellisation, adossée au référentiel national (BOEN n°31 du 29 août 2013), commune aux premier et second degrés, est entrée en vigueur à la rentrée 2014. Actuellement, ce sont 9 écoles, 25 collèges et 5 lycées de l'académie qui ont obtenu le label « E3D ». En 2014-2015, ont également eu lieu les premières visites de renouvellement de label qui ont permis de conforter la labellisation de l'école et des 3 collèges labellisés en 2009-2010. A noter que notre démarche E3D vient en complémentarité de la démarche Agenda 21 portée par les collectivités territoriales.

La labellisation est ouverte à l'ensemble des écoles et des établissements. Cette démarche suppose une phase d'auto-évaluation à partir de la charte placée en annexe. Si l'école pense valider au moins 15 des 24 items de la charte, de manière équilibrée entre les trois domaines, elle peut faire acte de candidature à la labellisation « E3D ».



2/2

Vous pouvez prendre l'attache du correspondant EDD de votre département pour obtenir des conseils lors de cette phase d'auto-évaluation, pour étudier la faisabilité d'une labellisation de votre école et éventuellement pour bénéficier d'une formation sur place de vos enseignants :

- Monsieur Bernard LAUGIER (Doubs) ;
- Monsieur Philippe ROUX (Jura) ;
- Madame Carole LHOTE (Haute-Saône) ;
- Monsieur Daniel FEURTEY (Territoire de Belfort).

Monsieur Philippe ROUX, IEN (Lons 2) assure également la coordination « EDD » pour le premier degré au sein du Groupe Technique académique.

Les correspondants EDD relayeront votre demande auprès des IA - IPR coordonnateurs académiques. Trois ou quatre membres du groupe technique procéderont à une visite de labellisation de votre école à une période convenue avec vous. Cette visite pourra, le cas échéant, associer des partenaires du comité de pilotage académique (représentants des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'Etat ou des associations).

Toutes les informations utiles sur la labellisation et plus généralement sur l'EDD figurent désormais sur notre nouveau site académique : <http://edd.ac-besancon.fr/>

Nous vous remercions par avance de bien vouloir porter toute votre attention à cette démarche de généralisation de l'Education au Développement Durable.

Très cordialement,

Gilles BULABOIS

Jean-Marc TOCHON

Coordonnateurs académiques EDD

*Annexe : Charte académique de labellisation « E3D ».*